

requalification d'un hangar en zone d'habitation

Par **MarieAnn**, le **29/03/2010** à **16:27**

Bonjour,

je souhaite acheter un terrain qui se trouve en zone non constructible, vraisemblablement zone inondable, pour un usage de terrain de loisir familial. Il y a un hangar dessus, répertorié au cadastre.

Est-ce que cette partie peut-être aménagée et bénéficier d'une requalification zone d'habitation auprès de la préfecture ?

merci

Marie